

# Devenez Animateur·trice



# Environnement en canoë kayak



Depuis 30 ans, au Merlet, nous souhaitons former des animateur·trice·s nature à une multiplicité de supports (à la randonnée à pied, à vélo, au canoë, au kayak, à la nage en eau-vive, à l'escalade) et de compétences (animer, enseigner, faire découvrir le patrimoine...) Cela permet une approche plus globale des métiers de la pleine nature, enrichit les pratiques et multiplie les possibilités d'emploi dans les structures suivantes :

- Associatives : Education environnement, éducation populaire, sportives, animation;
- Collectivités territoriales ;
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- A son compte.

## Préformation et Formation au :

**CQP Kayak en Eau Calme**



Code RNCP : 38799

**Permis remorque B96**



## Objectifs du diplôme CQP Canoë Kayak en eau calme.

Préparer des animateur·trice·s capables

- D'assurer la conception et la réalisation d'actions d'éveil, d'initiation, de découverte, d'apprentissage, d'enseignement en kayak, en canoë et dans les disciplines associées, en assurant la sécurité d'un lieu de pratique et des pratiquants
- De faire valoir la dimension environnementale dans la pratique de pleine nature.
- De monter un projet dans une structure en lien avec les partenaires locaux et institutionnels.

## Formation remorque B 96 :

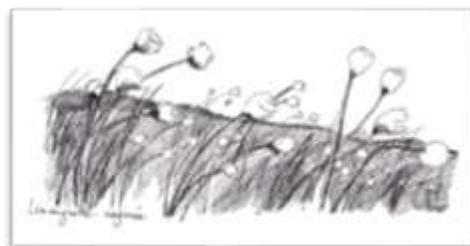
- Maîtriser la conduite de véhicule avec une remorque entre 750 kg et 3,5 tonnes. Ou si l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4,25 tonnes.

## Publics concernés

Toute personne demandeuse d'emploi ou salariée, ayant une expérience en animation, un vécu en canoë-kayak, expérience en animation et connaissances en environnement, appréciant les échanges avec les autres et le contact avec la nature.

Nous pouvons proposer un accompagnement individualisé à chaque stagiaire ou apprenant en situation de handicap, quel qu'il soit. N'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre projet.

Référente Handicap : Fabienne SEBRON : 06 41 84 19 02 ou [fabienne.sebron@lemerlet.asso.fr](mailto:fabienne.sebron@lemerlet.asso.fr)



## Prérequis

- Avoir le PSC1 (ou AFPS ou BNPS ou BNS)
- Présenter une attestation de 100 m nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire d'un diplôme agréé.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la *pratique et à l'encadrement du canoë-kayak et disciplines associées* datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Être capable de réaliser des gestes techniques de base communs aux activités du canoë-kayak au moyen de la validation du **Test d'Exigence Préalable** (voir le texte page suivante).

### Permis B96 :

- Être titulaire du permis B, en cours de validité.
- Avoir au moins 18 ans.

## Méthodes pédagogiques

Ancré dans l'éducation populaire le centre de formation utilise de méthodes dites actives :

- Alternance entre travail individuel, en petit groupe et en grands groupes.
- Alternance entre découverte (apports par l'organisme de formation) et expérimentation (projets menés par les apprenants) :
  - Mise en place d'animations auprès de différents publics et analyse de séances ;
  - Réalisation d'exposés, d'outils pédagogiques, de présentations informatiques ; Analyses techniques ;
- Accompagnement individualisé ;
- Témoignages de professionnels ; Exploration d'une multiplicité de lieux de pratiques.

La formation étant en alternance, le lien entre le centre et l'entreprise est fondamental. Cette dernière est d'au moins 100h de terrain d'application privilégié des acquis de la formation. Des temps spécifiques (Journée tutorat, visite en entreprise, points téléphoniques) garantissent la cohérence et l'efficacité du partenariat centre-entreprise autour de l'apprenant.

## Déroulement, contenus :

2025	Formation CQP
Février	En commun avec la formation BPJEPS ACKDA, durant cette période, nous aborderons aussi les fondamentaux de l'écologie, de l'encadrement, de la gestion des groupes avec les outils pédagogiques permettant de faire le lien entre le kayak et l'environnement.
Mars	En mars nous continuerons sur les éléments fondamentaux de la navigation en rivière et en mer avec des kayaks esquimaux découvrir les beautés de la Côte d'Azur puis sous les blanches falaises des calanques. Ce sera l'occasion de découvrir les particularités du Stand Up Paddle.
Avril	Comme pour les BPJEPS avril sera le 1 <sup>er</sup> contact avec la structure de stage en entreprise
Mai	En mai, vous pourrez ajouter à votre cursus le maniement de la pagaie simple et des canoës indiens au cours d'une itinérance canoë et bivouac.
Juin	Ensuite, deux semaines seront consacrées à la pédagogie du kayak et du canoë. Les jeunes des écoles locales seront initié·e·s à cette occasion.
Juillet	Voilà le cœur du métier avec l'été et son stage. L'occasion de mettre en pratique ce qui est vu en centre. C'est l'inspection d'une de ces animations qui donnera lieu à une évaluation de la certification pédagogique.
Août	
Sept	Il faudra se remettre les techniques en mains pour être prêt·e·s pour présenter les certifications d'aisance et sécurité.
Oct	Nous prendrons le temps d'analyser vos pratiques de stage (en option) pour se préparer à la soutenance de l'oral qui clôturera les certifications..
Nov	

Une version en 6 mois avec une fin de formation en juin est possible nous contacter.

## Les Tests d'Exigences Préalables

Pour les CQP :

- En bateau manœuvrier, sur un parcours à réaliser, dribbler avec un ballon et le lancer sur un but de kayak polo.
- En bateau directeur un parcours de 300 mètres environ comprenant 2 virages de 50 mètres de circonférence.
- La possession d'une Pagaie Bleue en eau calme dispense le candidat du test d'entrée.

## Taux de satisfaction

Evaluation de nos formations sur le site Anotéa (outil d'évaluation mis en place par la Région et les Pôles Emploi à partir des avis collectés auprès des personnes sortant de la formation).



## Insertion professionnelle

Résultats portant sur 10 promotions de 2013 à 2022 (115 stagiaires) :



## Dates à retenir

- Inscription : clôture le 20 janvier 2025
- Information collective : 15 janvier 2025
- TEP : 20 janvier 2025
- Rentrée administrative : 30 janvier 2025
- Positionnement : du 20 au 30 janvier 2025 (sur rdv)
- Formation : 30 janvier au 3 décembre 2025  
30 janvier au 12 juin 2025 pour la version en 6 mois.
- Nombre d'heures : 199 h centre + 100 h minimum en structure.

## Lieux

Le centre de formation est à Saint Jean du Gard, mais la formation est surtout dans la nature : cours d'eau du Languedoc, bassin d'eau vive, mer Méditerranée



## Hébergement & restauration

Le centre de formation est équipé pour pouvoir se restaurer en autonomie sur place à midi. Nous n'avons pas de centre d'hébergement mais fournissons une liste de logements potentiels aux alentours de St Jean du Gard.

## Certification

Cette formation vous prépare au :

- CQP MONITEUR DE CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE EN EAU CALME

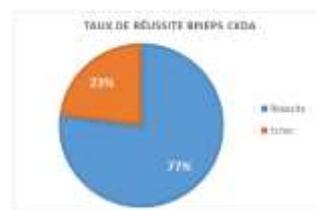
*L'obtention et la délivrance des diplômes ou des attestations sont conditionnés à la réussite de toutes les épreuves.*

## Equipe de formation

Personnes issues du milieu professionnel : animateur·trice·s nature, éducateur·trice·s sportif·ives·s, indépendant·e·s, directeur·trice·s de structures, cadres fédéraux...

## Taux de réussite aux examens

Résultats portant sur 10 promotions de 2013 à 2022 inclus :



## Tarifs, financements & rémunérations

**CPF** : le Compte Personnel de Formation peut être mobilisé pour accéder à cette certification.

**Contrat de professionnalisation** : cette formation est éligible aux contrats de professionnalisation. Lien vers le site du gouvernement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>

**OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre d'un CPF de transition.

### Conseil régional Occitanie et Union Européenne :

Les demandeur·euse·s d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques et, selon les cas, d'une rémunération dans le cadre du programme de formation de la région Occitanie «Parcours Qualifiants».

Dans ce cas, le coût de la formation est pris en charge par la Région Occitanie (bons de commande en attente d'attribution).

### Coût de la formation :

CQP : 199 h en centre x 13€ = 2587 €

**Dans tous les cas, nous consulter.**

## Pour de plus amples renseignements

### Projet professionnel, cursus de préformation et formation :

Fabien ROCHETTE : 07 49 53 18 03 - [fabien.rochette@lemerlet.asso.fr](mailto:fabien.rochette@lemerlet.asso.fr)

### Dossier administratif :

Coralie JAUBERT : 07 87 17 07 31 - [coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr](mailto:coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr)